

Postulat « Mise en place d'une Commission permanente des affaires régionales »

Gland, le 6 mars 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Alors même que la commune est le pouvoir politique le plus proche des citoyens, on observe une nette tendance à la régionalisation de nombreuses tâches auparavant exclusivement exercées par les seules communes et aujourd'hui majoritairement concertées au niveau intercommunal, régional ou même intercantonal. Gland est indéniablement un « pôle » pour une partie du district de Nyon et notre ville est de ce fait fort bien représentée au Conseil régional, dans les instances du « Grand Genève » ainsi que dans des associations et commissions intercommunales de plus en plus nombreuses (comme l'APEC ou Réseau d'accueil des Toblerones pour ne citer qu'eux). Face à cette tendance à la régionalisation, une supervision de la politique régionale de la Ville par le délibérant communal apparaît opportune.

Permettre au Conseil communal, par l'intermédiaire d'une commission permanente, de comprendre les politiques régionales de la Municipalité et de les orienter (sans pour autant entraver la nécessaire marge de manœuvre de l'exécutif) créerait indéniablement une plus grande cohésion de défense des intérêts glandois et compréhension lors de votes sur des objets importants comme par exemple d'éventuelles futures installations sportives d'envergure régionale (piscines, patinoires). En effet, cela touche et limite bien souvent des compétences fondamentalement communales comme l'aménagement du territoire. Sans la rendre obligatoire, la présence des conseillers communaux et citoyens siégeant au Conseil régional, à l'APEC ou au RAT serait évidemment un atout.

Des commissions des affaires régionales et intercommunales ont été créées par les municipalités et conseils communaux dans de nombreuses communes vaudoises plus grandes et plus petites que Gland, notamment à Lausanne (135'000 hab.), à Renens (20'000 hab.), à Nyon (20'000 hab.), à Pully (18'000 hab.), à Bussigny (8'000 hab.), à Cheseaux-sur-Lausanne (4'000 hab.) et à Commugny (2'600 hab.).

Usant de mon droit d'initiative, je demande par ce postulat à la Municipalité d'étudier l'opportunité de la mise en place d'une « commission permanente des affaires régionales » du Conseil communal ou, subsidiairement, de la Ville en s'inspirant si nécessaire des commissions semblables des communes précitées. Je remercie d'avance la Municipalité pour sa réponse et ses propositions en réponse à ce postulat.



Victor Braune